

Société neuchâteloise de photographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **1 (1889)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société neuchâteloise de photographie.

C'est à l'initiative active et éclairée de M. E. Chable fils, amateur distingué de Neuchâtel, que cette ville doit être, depuis peu, dotée d'une Société de photographie.

Mardi 22 octobre, à 8 h. $\frac{1}{4}$ du soir, les amateurs photographes de Neuchâtel se trouvaient convoqués au palais de Rougemont, par M. E. Chable, avec l'ordre du jour suivant :

1^o Proposition sur la fondation d'une Société de photographie, à Neuchâtel, et discussion sur l'opportunité de cette proposition.

2^o Cas échéant, inscription des personnes qui approuvent la proposition et deviennent membres fondateurs de la Société.

3^o Nomination d'un Comité.

4^o Projections, d'après clichés, de M. V. Attinger, M^{lle} Jeanne Bouvier, MM. Paul Bouvier, Ed. Borel, E. Chable, Paul Colin, M^{me} Godet, M^{lle} Jeanjaquet, MM. Louis Kurz, Eug. Mauler, E. Perrochet, A. de Pourtalès, H. de Pury, etc. etc.

Une trentaine de membres répondirent à cet appel.

La fondation d'une Société neuchâteloise de photographie fut arrêtée, et vingt personnes, parmi lesquelles six dames, s'inscrivirent séance tenante comme membres fondateurs.

L'assemblée procéda ensuite à la nomination d'un Comité chargé d'élaborer les statuts; il fut composé de MM. E. Chable, Paul Colin, Eug. Mauler et P.-A. Perrochet.

La soirée se termina par le défilé d'une centaine de projections montrées par M. E. Chable, et qui furent très appréciées.

Le Comité doit élaborer les statuts et convoquer une assemblée générale qui sera appelée à les discuter.

Nous applaudissons à la formation de cette nouvelle Société qui vient combler une lacune importante, et nous ne doutons pas qu'elle ne prenne une rapide et sérieuse extension.

Société genevoise de photographie.

Séance du 24 octobre 1889.

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

Nouveaux membres reçus: MM. Jules Darier-Rey, Genève.

» Henri Darier »

» David Paccard »

L'assemblée passe ensuite aux communications annoncées sur l'ordre du jour.

M. E. Sautter présente à la Société quatre clichés obtenus sur plaques Lumière rapides, développés au moyen de quatre développeurs différents.

Ces plaques ont reçu, au moyen du nouvel appareil fabriqué par M. Français, exactement la même exposition, et M. Sautter a tenu compte du temps nécessaire pour le développement complet de chaque cliché.

Il a constaté que la plaque traitée au moyen de l'icongène, exigeait une immersion dans le bain de 10 minutes.

La plaque soumise à l'hydroquinone, bain neuf, s'est trouvée développée au bout de 7 minutes.

Un développement à l'acide pyrogallique mélangé à du sulfite de soude et additionné de quelques gouttes de carbonate de potasse, a donné en 4 minutes un beau cliché de nuance noir bleu ; toutefois, ce développement souvent recommandé, demande quelques précautions dans le lavage, si l'on veut éviter des soulèvements de la gélatine, qui peuvent entraîner la perte totale du cliché.